

MAIRIE DE CHATELNEUF
580 rue Principale 39300 Châtelneuf
Tél : 03.84.51.61.97
@ : chatelneuf.mairie@wanadoo.fr
Permanences du secrétariat:

Compte rendu de la séance du 30 octobre 2020 à 19 h 00
Salle des Associations Espace SYAMOUR 600 rue Principale 39300 Châtelneuf
A Huis Clos

Étaient présents : Bruno Ragot (le Maire), Stéphane Vannoz (premier adjoint), Jacques Girardot (deuxième adjoint), Pascal Fomine, Colette Humbert, Catherine Poinot, Juline Doucey.

Étaient absents

Benjamin Mittay (procuration donnée à Bruno RAGOT), David Seiller, Romain Viennot (procuration donnée à Colette HUMBERT) et Guillaume Blondeau.

Secrétaire de séance : Stéphane VANNOZ.

En mémoire à Samuel PATTY, victime d'un terrorisme odieux, une minute de silence est observée

ORDRE DU JOUR ET DELIBERATIONS

2 Délibération : Convention fourniture d'eau potable à des abonnés extra communaux entre la Commune de Châtelneuf et le Syndicat des eaux d'Ilay.

Monsieur la Maire présente la convention pour la fourniture d'eau potable à des abonnés extra communaux annexée à la présente délibération :

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal adopte la convention à 7 voix pour et 2 Abstentions.

Le Conseil Municipal insiste sur la précision des termes respectifs « Marche Dessus » pour Châtelneuf et « Marche Dessous » pour Loulle.

Questions diverses

- Résiliation du bail de location de M. et Mme BERTSCHY résidant au 674 rue Principale, un courrier leur sera adressé courant novembre 2020. Le Conseil se prononce pour une convocation des personnes citées afin d'en expliquer la démarche et les objectifs.
- Commission finances : Documents fournis pour préparer la prochaine réunion de la commission et préparation du Budget 2021.
- La réunion publique pour le bulletin municipal prévue cette semaine étant annulée, nous pouvons préparer sa diffusion via télétravail et autres techniques appropriées.

La séance est levée à 20 h 15 le 30 octobre 2020
Le Maire : Bruno RAGOT.

